Français moyens, Ayrault veut votre peau !

écrit par Christine Tasin | 22 janvier 2013

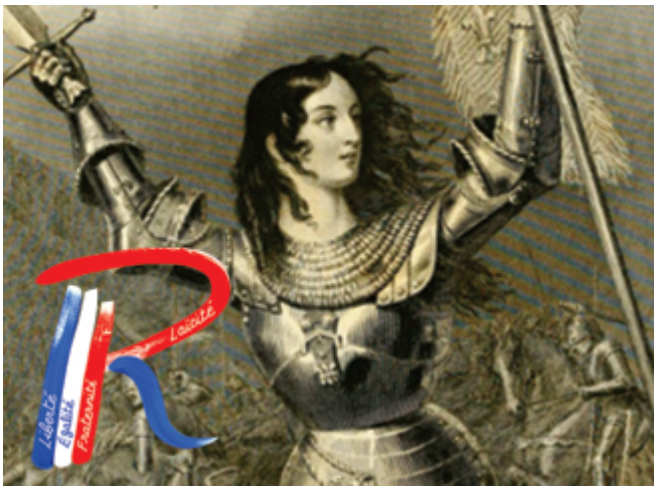

Bienvenue dans le monde totalitaire du gouvernement Ayrault. Dorénavant il faudra réserver, dans les crèches, la même proportion d'enfants issus de familles pauvres que ce qu'ils représentent dans leur commune, avec un minimum de 10%.

J'entends déjà les bobos applaudir, ne voyant pas plus loin que le bout de leur nez, comme d'habitude.

D'abord, ne pas voir la disparition de notre modèle : » il n'y a en France que des citoyens, tous égaux », est criminel. En effet, nous voici, de plus en plus, dans le monde des quotas.

Il faut déjà un certain nombre d'élèves issus des Zep, et dispensés de concours d'entrée, à sciences-po Paris : où est l'égalité républicaine quand ce n'est plus le mérite mais le lieu où l'on habite qui permet d'entrer dans un établissement prestigieux ? Qui a jamais empêché les habitants de zep, comme tous les Français, qui, jadis, enfants de pauvres, parvenaient à entrer dans de grandes écoles à force de travail, de travailler dur pour être les meilleurs et être pris, dans une saine émulation, dans une saine compétition, dans les grandes écoles, comme les autres ? Où est l'égalité républicaine quand

des bosseurs sont écartés parce que les places qui leur reviendraient sont prises par d'autres qui n'ont même pas à passer un concours d'entrée ? On est en train de renverser l'ancienne inégalité « mes parents étaient trop pauvres, je n'ai pas pu faire les études que j'aurais voulues » par » mes parents avaient un petit pavillon en-dehors d'une zep, je n'ai pas pu faire les études que j'aurais voulues ». On marche sur la tête.

Il faut également de la discrimination positive dans les embauches des grandes entreprises, de la SNCF, de l'armée, de la police, afin qu'il y ait partout de la « diversité ». Où est l'égalité républicaine quand, là aussi, on ne prend plus en compte la valeur, l'expérience, le mérite de chacun, mais sa couleur de peau et son origine ? Où est l'égalité républicaine quand un jeune trop blanc, avec des origines trop françaises (même si ses parents ou grands-parents étaient espagnols, italiens ou portugais…) trop méritant, voit son dossier écarté parce qu'il n'a pas la bonne couleur de peau et n'est pas immigré ou descendant d'immigré ? On rappellera la magnifique phrase du ministre chargé des Français de l'étranger, Yamina Benguigui A qualité égale, priorité au beur. C'est ça l'égalité républicaine ? C'est ça la récompense pour les générations d'Espagnols, de Portugais, d'Italiens qui, il y 2 ou 3 générations, ont tout fait pour s'intégrer, pour faire de leurs enfants des Français à part entière ? Que leurs enfants soient rejetés parce que trop français ?

Et il en est de même pour l'obligation des places réservées à la crèche. Ne voilà-t-il pas qu'on est en train de refaire, à l'échelle d'une nation, la répartition en 3 classes des anciens trains ? Ne voilà-t-il pas qu'il va falloir dégainer sa fiche d'impôts pour être classé, considéré, servi, selon ce que l'on gagne ? Ne voilà-t-il pas qu'on est en train d'inventer un double système d'imposition des Français moyens ? Les impôts sont proportionnels aux revenus, afin de préserver l'égalité républicaine, afin que tout le monde paye

selon ses moyens et reçoive en toute égalité, afin que chacun, étant ou pas imposable, ait accès à l'école, aux transports… de façon anonyme et égalitaire.

Les socialistes ont inventé la double imposition. Non seulement les Français moyens payent des impôts que les autres ne payent pas mais, en plus ils payent plus cher la cantine ou la garderie de leurs enfants dans certaines écoles, comme à Dijon, dont le maire socialiste, Rebsamen, se félicite que les parents qui gagnent plus payent à la place des autres les services offerts à l'école. Idem pour l'énergie… Vous me direz que nous payons, nous les légalistes, nous les honnêtes, depuis longtemps notre ticket de métro le double de son prix afin de payer les passages des 30 à 40% de truandeurs systématiques du métro parisien…

En effet, il en est des crèches comme de Sciences-po Paris, on assiste à une discrimination positive inacceptable. Chacun sait à quel point trouver des places de crèche, en France, est difficile (et on aimerait que l'argent donné à foison à l'Egypte, au Maroc et à Gaza reste en France et serve à créer des places de crèche). C'est un parcours du combattant, avec inscription requise dès la conception la plupart du temps. Où est l'égalité républicaine quand certains pourront vivre en toute irresponsabilité et auront juste à montrer leur feuille de non imposition pour que tout leur tombe dans le bec, à savoir la place de crèche si convoitée ? C'est une mesure qui va dans le sens de la dé-responsabilité, de l'assistanat et qui encourage ceux qui, parmi les plus pauvres, considèrent que la société doit tout faire pour eux et à leur place, à persister avec cynisme et désinvolture. Elle est où l'égalité républicaine ?

Elle est où quand on sait, que, forcément, comme pour les logements sociaux, ce sont, une fois de plus, les familles immigrées qui seront prioritaires puisque le plus souvent avec des familles nombreuses ? Et ce, même si la mère ne travaille pas, puisqu'un chômeur aura droit à ces places convoitées,

afin qu'il puisse chercher du travail. Nous avons tous eu parmi nos proches, hélas, des gens au chômage, nous savons que la majeure partie des recherches d'emploi se fait à domicile, par l'examen des petites annonces, par la rédaction et l'envoi de C.V. et qu'il n'est besoin de se déplacer (et donc de faire garder bébé) que très ponctuellement, tant les entretiens d'embauche sont difficiles à obtenir. Alors dans ce cas, halte-garderie, réseau familial ou amical, voire baby-sitter qui ne coûtera pas plus cher qu'une crèche au mois sont des solutions qui ont toujours fonctionné.

Las ! Cela ne pouvait convenir à nos maoïstes qui ont décidé d'en faire baver à ces Français moyens trop chanceux d'être nés et blancs et français et travailleurs.

Alors, les places réservées en crèche s'ajoutent à la longue liste des discriminations dont sont victimes les Français moyens. On évoquera en passant le RSA offert aux jeunes de 18 à 25 ans… Français , ressortissant de l'U.E. ou étranger avec un titre de séjour, l'extension de la CMU à 750000 personnes de plus. Quand on connaît les critères d'obtention de la CMU La CMU complémentaire offre aux personnes à faibles revenus une assurance santé gratuite. Les conditions d'attributions sont les suivantes: disposer de ressources imposables plafonnées, résider de manière stable et régulière en France métropolitaine ou dans les DOM TOM, et qu'on nous rebat les oreilles du fort taux de chômage des immigrés (le double du taux de chômage des non immigrés selon l'Insee – et non pas pour un racisme imaginaire mais pour le manque de compétences et de formation-, on sait qui est prioritaire pour en bénéficier au maximum, et ce dans un pays qui, loin de mettre un point d'arrêt à l'immigration l'encourage de plus en plus. On ose à peine, d'ailleurs, évoquer, en ce qui concerne le RSA et la CMU le cas de Mayotte, devenu département français, pour le plus grand plaisir de ses habitants et le plus grand mal fait à nos finances publiques. Quant à la lutte contre l'immigration, qui concerne un tiers des habitants de

Mayotte…les Français moyens n’ont pas fini de payer pour la CMU, l’AME et autres avantages de l’état providence réservés à ceux qui ne sont pas ses enfants.

Les Français ont-ils conscience que le gouvernement Hollande leur fait un enfant dans le dos chaque jour depuis le 6 mai ?

Christine Tasin

Christine Tasin